

Pourquoi et comment :
Mieux accueillir les cyclotouristes ?





C'EST QUOI ACCUEIL VÉLO® ?

Accueil Vélo®, c'est LA référence pour les cyclotouristes, pour préparer leurs séjours. C'est une marque nationale qui garantit un accueil, des services et des équipements spécifiques adaptés aux besoins des touristes à vélo.

« Accueil Vélo® », c'est pour qui ? Sont éligibles les hébergeurs, les restaurateurs, les loueurs/réparateurs de vélos, les sites touristiques (y compris les prestataires d'activité), les offices de tourisme.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Une qualification volontaire valable 3 ans
- Un gain en visibilité grâce à la force du réseau : référencement sur les différents sites : France Vélo Tourisme (propriétaire de la marque), sites des itinéraires (ViaRhôna), sites partenaires de la marque (Agences départementales du Tourisme, Comités régionaux du Tourisme, Offices de Tourisme..., dans les collections de topoguides vélo, sur les salons locaux, nationaux et internationaux...)
- Une réponse aux besoins d'une clientèle spécifique en forte expansion, avec un pouvoir d'achat important
- Un service + qui me démarque de la concurrence

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

Pré-requis : être partenaire de l'Office de Tourisme du Grand Avignon.

- ✔ Je contacte ma référente "Accueil Vélo®" : Antje Wichmann (antje.wichmann@grandavignon.fr / 04 88 54 56 24).
- ✔ Une date me sera proposée pour une visite d'évaluation de mon établissement. Cette prestation est gratuite et ne m'engage à rien.
- ✔ Une fois la visite effectuée, et si mon établissement répond aux critères demandés, je signe un engagement d'adhésion à la marque "Accueil Vélo®" pour une période de 3 ans. S'il me manque certains critères, ma référente m'accompagne alors dans les démarches nécessaires pour répondre aux normes. Cet accompagnement n'entraîne pas de frais.
- ✔ Si l'avis est favorable, je reçois par courrier une attestation à conserver, ainsi que les informations relatives aux moyens de communication liées à "Accueil Vélo®"

À L'AIDE !

Je dois m'équiper en infrastructures adaptés aux cyclistes, quels sont les dispositifs financiers ?

Rendez-vous sur le programme de l'ADEME - Développer le Vélotourisme.

Les aides financières évoluent régulièrement, je contacte ma référente avant d'entamer les démarches.



Votre référente "Accueil Vélo®"

Antje Wichmann

antje.wichmann@grandavignon.fr

04.88.54.56.24